



**Conseil municipal d'Ottawa**

**14 février 2018**

**Salle Andrew S. Haydon**

**10 h**

**Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués**

---

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité des finances et du développement économique a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 6 février 2018 :

2. REPRÉSENTATION DE LA VILLE ET PARTICIPATION DE DÉLÉGUÉS AUX CONFÉRENCES ET CONGRÈS ANNUELS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS, DE L'ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO, DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO, DE L'ORGANISATION DES CAPITALES CANADIENNES ET DE L'ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS RURALES DE L'ONTARIO

ACS2018-CCS-GEN-0004

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

**Que le Comité des finances et du développement économique approuve ce qui suit :**

1. **Que les conseillers Brockington, Darouze, Harder et Wilkinson assistent au Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se tiendra du 31 mai au 3 juin 2018 à Halifax, en Nouvelle-Écosse, en plus du maire et du conseiller Tierney à titre de représentants de la Ville à la FCM;**

2. **Qu'étant donné que la Conférence annuelle de l'Association des municipalités de l'Ontario se tiendra à Ottawa du 19 au 22 août 2018, et qu'aucune dépense liée aux déplacements, au logement ou aux indemnités quotidiennes n'est prévue pour cet événement, que tout membre du Conseil souhaitant y assister en avise le Bureau du greffier municipal et de l'avocat général avant le 30 avril 2018;**
3. **Que le conseiller Cloutier assiste au Congrès annuel de l'Association française des municipalités de l'Ontario (AFMO), qui se tiendra à Kirkland Lake, en Ontario, date à déterminer, à titre de représentant de la Ville à l'AFMO;**
4. **Que le conseiller Monette assiste au Congrès annuel de l'Organisation des capitales canadiennes (OCC), qui se tiendra du 30 au 31 mai 2018 à Halifax, en Nouvelle-Écosse à titre de représentant de la Ville à la OCC; et**
5. **Que le conseiller El-Chantiry soit remboursé pour sa participation récente à l'assemblée générale annuelle et à la conférence de l'Association des municipalités rurales de l'Ontario (AMRO), tenue à Toronto du 21 au 23 janvier 2018 à titre de représentant de la Ville à l'AMRO.**

**ADOPTÉES**

8. **DÉCLARATION DE TERRAINS EXCÉDENTAIRES – 5964, CHEMIN FRANK KENNY ET 3200, RUELLE REIDS**

ACS2018-CSD-CRE-0001

CUMBERLAND (19)

OSGOODE (20)

---

**Que le Comité des finances et du développement économique déclare excédentaires pour les besoins de la Ville les propriétés suivantes :**

1. **Le terrain situé au 5964, chemin Frank Kenny, constituant une partie du lot 26, concession 8, canton géographique de Cumberland, partie 1 du plan 50R-5742, sauf la partie 3 du plan 4R-14817, d'une superficie de 3 184 m<sup>2</sup> (0,786 acre), représenté par la parcelle 1 dans le document 1 ci-joint;**

2. La propriété située au 3200, ruelle Reids, constituant une partie du lot 27, concession 1, canton géographique d'Osgoode, qui est comprise dans la cote foncière 04290-0555, d'une superficie de 3,37 hectares, sous réserve d'un levé définitif, représentée par la parcelle 1 dans le document 2 ci-joint.

ADOPTÉE DANS SA VERSION MODIFIÉE